

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communales-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20171002_07

Séance du 2 octobre 2017

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 13

Date de la convocation :
23 septembre 2017

Date d'affichage :
9 octobre 2017

L'an deux mil dix-sept, le deux octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

Mme Claudine QUATREPOINT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Menus produits forestiers

Jérôme SERRETTE, intéressé par l'affaire, quitte la salle et ne prend pas part à la discussion et au vote.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la vente de bois non soumis dans les communaux de Mignovillard et Froidefontaine :

- 23 stères de hêtres au prix de 7 €/st. TTC à Jérôme SERRETTE
- 32 stères de frênes au prix de 7 €/st. TTC à Alain PAQUETTE

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE